

Noyon revient à la couronne : siège de 1594

À la nouvelle de la capitulation, Henri IV, avec quelques cavaliers vient rapidement à Compiègne pour y réunir une armée, et un nouveau siège de Noyon commence. Très inquiets, les magistrats nommés par Mayenne et quelques chanoines se réfugièrent à Ham. Des Cluzeaux, le Gouverneur pour la Ligue n'était pas inactif, puisque il tenta, le 14 juin 1594, de faire lever le siège de Laon, mais il fut battu et fait prisonnier.

Henri IV fait son entrée solennelle à Amiens le 14 août 1594.

Le 31 août, une troupe de Ligueurs noyonnais fut repoussée à Offémont et perdit quatre vingt hommes. Sont encore insoumises les villes de Soissons où se trouve Mayenne, La Fère que défendent les Espagnols et Ha qui obéit au duc d'Aumale.

Il avait fallu beaucoup de diplomatie pour faire rendre raison au gouverneur Des Cluzeaux. Le 5 juillet 1594, après avoir longuement traité avec le roi (depuis sa capture), il était renvoyé sur sa promesse de rendre Noyon. En septembre, il fallut lui envoyer un ami, le sieur de la Bastide pour lui rappeler sa promesse.

Début octobre, après un long marchandage, en échange d'une amnistie

absolue, de 4 000 écus d'or et de son maintien au gouvernement, il rendit la ville au roi. L'indemnité fut avancée par le chapitre, le maire et les échevins à la demande du commissaire du roi.

Les habitants de Noyon font soumission au roi le 18 octobre et des lettres-patentes en sont délivrés à Amiens le 14 décembre 1594.

Bien des événements s'étaient produits. Les 22 et 25 juillet 1593, le roi avait abjuré son hérésie et, après Paris, Amiens, Saint-Quentin et Chauny, la lutte n'étant plus justifiée, Noyon s'était soumis sous la promesse qu'il "n'y aura autre exercice de religion que la catholique, apostolique et romaine", que le passé sera oublié, que la municipalité, le clergé et les gens nommés par le duc de Mayenne conserveraient leurs droits et privilèges. Le 27 février 1594, Henri IV était sacré à Chartres, par l'évêque de Reims, Nicolas de Thou. Le 22 mars 1594, Henri IV entra à Paris, sous les acclamations.

Le 5 février 1595, Henri IV fit une entrée solennelle, à Noyon, accompagné de Gabrielle d'Estrées, marquise de Montceaux. Après complies, on chanta solennellement le Te Deum,

et dans la cathédrale, en actions de grâce de cet heureux événement. Le 19 juin tous les chanoines prêtèrent serment de fidélité au roi. Il fallut attendre le traité de Vervins, en 1598,

pour que la paix soit définitivement consolidée.

Docteur Jean LEFRANC
Président de la Société
Historique de Noyon

